



**SESSION PLENIERE DU 18 OCTOBRE 2022**  
**CONTRIBUTION DU CESER À LA STRATÉGIE**  
**RÉGIONALE DE CULTURE SCIENTIFIQUE,**  
**TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (CSTI)**

Compétente depuis 2013 dans l'animation et la coordination de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI), la Région doit présenter sa nouvelle stratégie fin 2022.

La Région a saisi le CESER pour l'élaboration de cette contribution en amont de l'élaboration de la rédaction de sa stratégie.

La CGT a voté la contribution du CESER.

**[LA CONTRIBUTION DU CESER \(téléchargeable sur le site du CESER\)](#)**

Le CESER souligne en préalable la nécessité d'établir un bilan de la Stratégie régionale pour la CSTI 2019-2022.

Il émet ses préconisations sur 2 axes

- Développer la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) auprès des jeunes et du grand public
- Renforcer les relations entre les scientifiques et les décideurs publics.

Il propose ainsi notamment de :

- Réfléchir à des dispositifs de type « Cité de la science et de l'industrie en région Pays de la Loire »
- Communiquer et informer de manière permanente sur les filières et métiers « STI » et de la recherche fondamentale et appliquée
- Déployer des initiatives mettant en relation chercheurs/industriels et lycéens
- Mener des campagnes de communication plus inclusive pour, en particulier, inciter les femmes à aller vers les métiers scientifiques, techniques et industriels traditionnellement masculins et les hommes vers les métiers plus fréquemment occupés par des femmes
- Associer des experts et des scientifiques, désignés par leurs structures d'appartenance à l'élaboration et l'évaluation des politiques régionales
- Poursuivre la mobilisation des doctorants et des jeunes chercheurs pour partager et diffuser des connaissances en termes de CSTI en lien avec les acteurs territoriaux.

## **CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE DIANE OBLE (lue par YVIC KERGROAC'H)**

La CGT partage une grande partie des réflexions de l'avis. **Elle soutient en particulier la nécessité d'établir un bilan et une évaluation de la stratégie précédente.** Elle rappelle la nécessité de diffuser auprès du public jeune la culture scientifique, et de la renforcer auprès des décideurs. Elle partage les enjeux éducatif, sociétal et économique du rapport du CESER, notamment l'accent sur l'égalité femmes hommes.

Elle est en accord avec le nécessaire renforcement du **dialogue entre sciences et société**, le mot « sciences » étant ici compris au sens large, à savoir : ensemble cohérent de connaissances, incluant ainsi les sciences humaines et sociales. Il s'agit bien d'éclairer les citoyens comme les sphères politique et économique dans un contexte complexe, instable et en mutation.

De même, la CGT est parfaitement d'accord avec l'enjeu de **démocratisation de la culture scientifique et technique.** Elle partage l'importance du rapprochement entre université et lycée et plus largement avec l'école. Elle soutient les actions visant à la réduction des inégalités d'accès à cette culture scientifique. Elle souligne le lien entre la recherche qui crée les savoirs d'une part, et la formation tout au long de la vie qui permet la diffusion de ces savoirs d'autre part. A ce titre, il convient de renforcer l'accompagnement de tous les jeunes dans leur orientation et dans leur réussite au sein de l'ESR.

**Néanmoins, nous posons la question des orientations et des finalités de la recherche et de la culture scientifique.** Nous réitérons que la recherche, la technologie et la formation doivent prioritairement répondre à l'intérêt et au bien commun et pas uniquement aux seuls intérêts du modèle économique, de la compétitivité et de la croissance.

Il est nécessaire de réaffirmer que la science doit être au service de l'Humanité et du vivant, de rappeler le principe d'indépendance de la recherche académique, et notamment de la recherche fondamentale, et l'importance de moyens pérennes. Le développement de la recherche constitue un enjeu majeur pour l'Humanité, il contribue à l'amélioration des connaissances et de la compréhension du monde afin d'anticiper et de répondre aux enjeux des transitions sociale, environnementale et économique. Cela suppose une nécessaire diffusion, écoute, prise en compte et valorisation du discours scientifique dans la sphère publique.

Pour la CGT cela passe également par la reconnaissance du **rôle que doivent jouer les docteurs** dans la société, les entreprises, les institutions et la sphère politique. Elle partage la préoccupation du CESER sur le sujet.

La stratégie CSTI doit être au service de nos territoires, pensée en coopération et évaluée, avec des moyens suffisants pour permettre de répondre aux besoins sociaux et à la transition écologique ainsi qu'aux enjeux de relocalisation de l'industrie, e, intégrant l'éco conception afin de produire au plus près et de la transition agro-écologique.

La CGT apprécie la conclusion de l'avis et notamment la phrase : « La connaissance est un bien commun et l'objectif est de diffuser le savoir et les sciences à la société, pour la société et pour la démocratie, dans une réflexion de développement durable ».

La CGT votera l'avis, remercie le chargé d'étude ainsi que le groupe de travail, mais regrette, au regard de l'importance du sujet et des enjeux que cet avis ait été construit dans la précipitation. Elle aurait souhaité un débat plus large en C3.

**QUELQUES PROPOS EN SÉANCE :**

**CFDT :**

Rappelle l'importance de travailler sur les métiers genrés, et de différencier les sciences et les croyances.

**Christian Robledo, rapporteur de l'avis :**

ne pas confondre CSTI et recherche. La recherche produit des matériaux pour la culture scientifique.

**VOTES : l'avis a été adopté par 72 voix pour et 4 abstentions.**

*Notre camarade Diane Oble a participé au groupe de travail qui a rédigé la contribution.*

*Courriel : [cgtpaysdeloire@wanadoo.fr](mailto:cgtpaysdeloire@wanadoo.fr) / tel 02.41.20.03.21*